



Canada - China Legislative Association
Association législative Canada - Chine



Canada - Japan Inter - Parliamentary Group
Groupe Interparlementaire Canada - Japon

Rapport de l'Association législative Canada-Chine et du Groupe interparlementaire Canada-Japon

**La 31^e Réunion annuelle du Forum parlementaire Asie-
Pacifique (FPAP)**

Manille, Philippines

Du 23 au 26 novembre 2023

Rapport

Le sénateur Stan Kutcher, coprésident du Groupe interparlementaire Canada-Japon (CAJP), a dirigé une délégation, du 23 au 26 novembre 2023, à la 31^e Réunion annuelle du Forum parlementaire Asie-Pacifique (FPAP) à Manille, aux Philippines. La délégation comprenait également les parlementaires suivants, qui sont membres de l'Association législative Canada-Chine (CACN) ou du CAJP : Le sénateur Paul Massicotte, coprésident de CACN; Han Dong, député, coprésident de CACN; Terry Sheehan, député, coprésident du CAJP; le sénateur Victor Oh; la sénatrice Flordeliz (Gigi) Osler; et Yves Perron, député.

La délégation était accompagnée de Grant McLaughlin, secrétaire d'association, et de Geneviève Gosselin, conseillère.

APERÇU DU FORUM PARLEMENTAIRE ASIE-PACIFIQUE

Depuis le début des années 1990, le FPAP a réuni des législateurs de 28 pays de la région de l'Asie-Pacifique¹ pour discuter de questions d'intérêt commun pour la région, approfondir leur compréhension de la région et de ses divers pays, faire progresser la coopération régionale et établir des relations. Les procédures du FPAP portent principalement sur des questions politiques, sécuritaires, économiques, sociales et culturelles.

Les fonctions du secrétariat du FPAP sont assumées par le parlement hôte pour un mandat d'un an. L'une des principales responsabilités du parlement hôte est d'élaborer le projet d'ordre du jour de la réunion annuelle, qui constitue le « plus haut organe décisionnel » du FPAP. La réunion annuelle comprend des débats en plénière sur divers sujets et se termine par l'adoption d'un communiqué conjoint et de résolutions sur ces sujets. Habituellement, ces sujets sont liés aux questions politiques et de sécurité, aux questions économiques et commerciales, à la coopération au développement régional et aux femmes parlementaires.

Le Comité exécutif du FPAP est composé d'un représentant du parlement hôte actuel, du parlement hôte immédiatement précédent et du parlement hôte pour la prochaine réunion annuelle, ainsi que d'un représentant chacun de deux pays élus pour chaque sous-région; le Canada siège actuellement au comité exécutif comme l'un des deux représentants des Amériques. Le Comité exécutif crée un comité de rédaction pour préparer un projet de communiqué conjoint et des versions finales des projets de résolution; le comité de rédaction est composé de représentants des délégations qui assistent à la réunion annuelle. Avant d'être examinés par le comité de rédaction, les projets de résolution présentés par les diverses délégations font l'objet de discussions dans les groupes de travail qui se réunissent au cours de la réunion annuelle. Les

¹ À l'heure actuelle, les parlements nationaux des 28 États suivants sont membres du Forum parlementaire de l'Asie-Pacifique : Australie; Brunei Darussalam; Cambodge; Canada; Chili; Colombie; Costa Rica; Équateur; Fidji; Indonésie; Japon; Laos; Malaisie; Îles Marshall; Mexique; Micronésie; Mongolie; Nouvelle-Zélande; Papouasie–Nouvelle-Guinée; République populaire de Chine; Pérou; Philippines; Russie; Singapour; Corée du Sud; Thaïlande, États-Unis et Vietnam.

résolutions finales, qui sont adoptées par consensus, et le communiqué conjoint sont approuvés en session plénière finale.

LA 31^E RÉUNION ANNUELLE

Les co-hôtes de la 31^e Réunion annuelle du FPAP étaient le sénateur Juan Miguel F. Zubiri, président du Sénat des Philippines, et Ferdinand Martin G. Romualdez, président de la Chambre des représentants des Philippines. La réunion annuelle a réuni plus de 260 délégués de 19 parlements membres : Australie, Brunei Darussalam, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mexique, Micronésie, Papouasie–Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Russie, Corée du Sud, Thaïlande et Vietnam. Des représentants de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et du UNITE Parliamentarians Network for Global Health ont également assisté à la réunion annuelle.

Le thème de la 31^e Réunion annuelle était « Des partenariats résilients pour la paix, la prospérité et la durabilité ». Outre la réunion du comité exécutif, le programme d'activités comprenait des sessions plénières au cours desquelles les délégués ont débattu de divers aspects de ce thème, des réunions des groupes de travail et de la réunion des femmes parlementaires - qui fonctionne comme un groupe de travail et dispose également d'une session plénière - pour discuter des projets de résolution, et une session plénière finale pour adopter le communiqué commun et les résolutions finales.

En plus du président du Sénat Zubiri et du président de la Chambre des représentants Romualdez, le président du Sénat de la Thaïlande et hôte de la 30^e Réunion annuelle du FPAP, Pornpetch Wichitcholchai, a prononcé un mot d'ouverture.

Tout au long de la réunion annuelle, les délégués canadiens ont discuté de questions pertinentes à la politique publique canadienne et de leurs quatre projets de résolution :

- lutter contre la criminalité transnationale;
- repenser les infrastructures essentielles;
- encourager la coopération régionale par l'éducation et la culture;
- participation et leadership des femmes.

ACTIVITÉS DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

A. COMITÉ EXÉCUTIF

Le président du Sénat Zubiri et le président de la Chambre des représentants Romualdez ont coprésidé le comité exécutif. Comme le Canada est l'un des deux représentants du comité exécutif de la sous-région des Amériques, le sénateur Kutcher et Yves Perron ont assisté à la réunion du comité exécutif. Il s'est réuni pour approuver l'ordre du jour et le programme des activités de la 31^e Réunion annuelle.

Le comité exécutif a été informé de la participation à la réunion annuelle des représentants de l'ONU aux Philippines et du UNITE Parliamentarians Network for Global Health. Le comité exécutif a convenu de renvoyer 36 des 37 projets de résolution présentés par les délégations de 10 parlements membres aux groupes de travail appropriés et à la réunion des femmes parlementaires pour examen; le parlement hôte a combiné des résolutions sur le même sujet pour créer 10 projets de résolution conjoints.

De plus, le comité exécutif a accepté de reporter le projet de résolution présenté par la délégation de la Fédération de Russie sur la lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et des autres pratiques discriminatoires à la 32^e Réunion annuelle.

Le comité exécutif a également été informé de la proposition de la délégation des Philippines de modifier les règles de procédure du FPAP pour inclure la réunion des jeunes parlementaires à titre d'événement régulier au cours de la réunion annuelle. Une décision concernant la proposition a été renvoyée au comité de rédaction.

B. SÉANCES PLÉNIÈRES

1. SÉANCE 1 : QUESTIONS LIÉES À LA POLITIQUE ET À LA SÉCURITÉ

Deux thèmes ont été abordés lors de la session plénière sur les questions politiques et de sécurité :

- renforcer la capacité des parlements à promouvoir la paix et la stabilité;
- combattre la criminalité transnationale.

Le sénateur Oh a souligné l'importance du dialogue parlementaire pour établir la paix, la stabilité et la prospérité dans la région de l'Asie-Pacifique. Mentionnant que les technologies de l'information et des communications ont transformé la vie moderne et stimulé l'innovation, le sénateur Oh a fait remarquer que des cybermenaces à la paix et à la sécurité internationales ont également émergé, avec les acteurs, les motifs et les outils impliqués dans ces menaces qui prolifèrent à une vitesse élevée et évoluent constamment; par conséquent, une vigilance constante et des efforts continus sont nécessaires. De plus, le sénateur Oh a reconnu les mesures que les pays ont mises en place pour lutter contre la cybercriminalité et l'utilisation malveillante du cyberspace, mais il a souligné qu'il reste encore beaucoup de travail à faire, particulièrement en ce qui concerne la protection des populations vulnérables dans le cyberspace.

2. SÉANCE 2 : ÉCONOMIE ET COMMERCE

Deux thèmes ont été abordés lors de la session plénière sur les questions économiques et commerciales :

- repenser les infrastructures essentielles;
- développer le capital humain et la croissance inclusive.

Le sénateur Oh a expliqué que les infrastructures essentielles favorisent la sécurité, la santé et le bien-être économique des citoyens de tous les pays, ainsi que le fonctionnement efficace des gouvernements. Reconnaisant que les risques pour les infrastructures essentielles évoluent constamment et peuvent provenir de diverses sources, le sénateur Oh a souligné que l'amélioration de la résilience des infrastructures essentielles nécessite non seulement des partenariats au sein des pays, mais aussi entre les pays, y compris par des initiatives visant à promouvoir la collaboration et la coordination internationales. Le sénateur Oh a également souligné que les infrastructures essentielles ont été un domaine d'intérêt important pour l'ONU, avec l'objectif de développement durable 9 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU, qui mentionne « une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente ».

3. SÉANCE 3 : COOPÉRATION RÉGIONALE DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE

Deux thèmes ont été abordés lors de la session plénière sur la coopération régionale dans la région Asie-Pacifique :

- favoriser la coopération régionale par l'éducation et la culture;
- favoriser les soins de santé universels dans la région de l'Asie-Pacifique.

Le sénateur Oh a dit que l'éducation et la culture étaient l'épine dorsale de toute société. Soulignant la nécessité de veiller à ce que tout le monde ait accès à l'éducation, le sénateur Oh a également déclaré que l'on devrait accorder une attention particulière à l'accès des populations vulnérables à des domaines de l'éducation où elles sont souvent sous-représentées, comme les sciences, l'ingénierie, la technologie et les mathématiques. De plus, le sénateur Oh a encouragé les États membres du FPAP à accroître leur soutien aux échanges universitaires et scientifiques, soulignant que la stratégie de la Coopération économique Asie-Pacifique en matière d'éducation pour 2016-2030 comprend un engagement à promouvoir « l'éducation transfrontalière » et la « mobilité universitaire ». Enfin, le sénateur Oh a affirmé que l'accès à une information fiable et la liberté d'expression culturelle sont des conditions essentielles à la connaissance, à l'innovation et au bien-être mondial.

4. RÉUNION DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Deux thèmes ont été abordés lors de la réunion des femmes parlementaires :

- les objectifs en matière de genre et de développement durable;
- la participation et le leadership des femmes.

La sénatrice Osler a préconisé la participation pleine et égale des femmes à tous les aspects de la vie politique, économique et sociale, conformément à l'objectif de développement durable 5 de l'ONU visant à atteindre l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Soulignant que les parlementaires ont un rôle à jouer pour relever les défis associés à la participation et au leadership des femmes, la sénatrice Osler a attiré l'attention sur la nécessité d'assurer la disponibilité de services de garde d'enfants accessibles et abordables, et encouragé la mise en œuvre de politiques et de mesures visant à éliminer la violence faite aux femmes en ligne, ainsi que dans des contextes publics et privés. Enfin, la sénatrice Osler a demandé que des mesures soient prises pour s'assurer que les femmes soient conscientes des possibilités d'éducation, de formation et de mentorat et qu'elles y ont accès sans obstacle.

C. LES PROJETS DE RÉOLUTION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

1. LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE

Le projet de résolution de la délégation canadienne intitulé « Lutter contre la criminalité transnationale » a souligné que les assemblées législatives et les législateurs ont un rôle à jouer dans les mesures nationales, régionales et internationales visant à lutter contre les crimes transnationaux, en particulier la cybercriminalité. Par conséquent, il a encouragé la mise en œuvre de la législation nationale et des cadres politiques concernant le comportement responsable des États membres du FPAP et d'autres

acteurs du cyberespace, et a encouragé des approches coopératives dans des domaines tels que la lutte contre le nombre croissant et la complexité des crimes transnationaux; et s'attaquer aux répercussions négatives de ces crimes, notamment sur la sécurité des citoyens et sur la paix et la sécurité internationales. Le projet de résolution a également plaidé en faveur d'une meilleure protection des populations vulnérables dans le cyberespace et de partenariats entre les États membres du FPAP, le secteur privé, le milieu universitaire et d'autres intervenants pertinents dans le but de favoriser un écosystème de cybersécurité conforme aux valeurs démocratiques et de contribuer au développement d'une culture de cybersécurité parmi les citoyens.

2. REPENSER LES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES

Le projet de résolution de la délégation canadienne intitulé « Repenser les infrastructures essentielles » a attiré l'attention sur le rôle que jouent les assemblées législatives et les législateurs pour assurer la protection et la résilience des infrastructures essentielles, notamment par l'élaboration de lois et de stratégies visant à réduire les vulnérabilités et à renforcer la préparation aux situations d'urgence. Il a notamment mentionné le renforcement des systèmes de technologie de l'information et des communications qui sont essentiels au fonctionnement des infrastructures essentielles. Le projet de résolution recommande également de tenir compte à la fois des impacts du changement climatique sur les infrastructures essentielles et des moyens appropriés d'adaptation au changement climatique. À cet égard, il a encouragé l'adoption d'une approche visant à reconstruire et à remettre en état les infrastructures essentielles touchées par les catastrophes.

3. ENCOURAGER LA COOPÉRATION RÉGIONALE PAR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

Le projet de résolution de la délégation canadienne intitulé « Encourager la coopération régionale par l'éducation et la culture » a souligné que l'éducation et la culture contribuent de façon importante au développement social et économique et a reconnu que le premier est également un outil efficace pour lutter contre la désinformation qui menace la santé, la richesse et l'humanité des nations. Il a souligné la nécessité d'assurer l'accès à l'éducation pour tous et a encouragé les gouvernements à prendre des mesures pour contrer les pertes subies par les étudiants pendant la pandémie de COVID-19. En outre, le projet de résolution appelle à un soutien accru aux échanges universitaires et scientifiques par le biais de bourses et d'autres incitations financières. De plus, il a fait valoir que des mesures concrètes devraient être prises pour promouvoir et protéger la diversité culturelle et les sites patrimoniaux d'importance culturelle.

4. PARTICIPATION ET LEADERSHIP DES FEMMES

Le projet de résolution de la délégation canadienne intitulé « Participation et leadership des femmes » a reconnu que la participation pleine et égale des femmes à la vie économique, politique et publique peut renforcer la cohésion sociale, la paix et la prospérité dans la région de l'Asie-Pacifique et à l'échelle mondiale. Il a favorisé la mise en œuvre de mesures spécifiques, telles que des campagnes de sensibilisation, qui

encouragent la participation et le leadership des femmes dans la vie économique, politique et publique, ainsi que le recours à l'intégration de la dimension de genre dans toutes les structures et tous les travaux législatifs. Le projet de résolution a également encouragé l'inclusion de considérations intersectionnelles – telles que l'ethnicité, la race, l'âge, le handicap et l'orientation sexuelle – dans l'élaboration de mesures visant à accroître la participation et le leadership des femmes, dans le but de s'assurer que les personnes qui peuvent être confrontées à des obstacles en raison de multiples facteurs identitaires sont bien soutenues.

D. GROUPES DE TRAVAIL

1. QUESTIONS LIÉES À LA POLITIQUE ET À LA SÉCURITÉ

Des délégations du Canada, du Japon, de la Malaisie, des Philippines et de la Fédération de Russie ont présenté des projets de résolution sur la lutte contre la criminalité transnationale. Le projet de résolution de la délégation canadienne portait sur la cybercriminalité, et ceux des autres délégations portaient sur un plus large éventail de crimes transnationaux, y compris le trafic de personnes, d'organes et de drogues. Le sénateur Massicotte et le sénateur Oh ont réussi à faire inclure dans le projet de résolution conjointe sur la lutte contre la criminalité transnationale bon nombre des dispositions qui figurent dans le préambule et la plupart des dispositions exécutoires contenues dans le projet de résolution de la délégation canadienne. En discutant du projet de résolution conjointe, ils ont réaffirmé l'importance de protéger les droits de la personne.

Le groupe de travail a également examiné un projet de résolution conjointe sur le renforcement de la capacité des parlements à promouvoir la paix et la stabilité régionales, qui comprenait des dispositions contenues dans les projets de résolution soumis par les délégations de l'Australie, du Chili, de l'Indonésie, du Japon, du Mexique, des Philippines et de la Fédération de Russie. Le sénateur Massicotte et le sénateur Oh ont préconisé le maintien de dispositions qui figurent dans le préambule et de dispositions exécutoires qui appuient un ordre international fondé sur des règles pour les océans et les mers et le règlement pacifique des différends.

Enfin, le groupe de travail a discuté d'un projet de résolution conjointe sur le sujet de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Le projet de résolution conjointe comprenait les dispositions contenues dans les projets de résolution soumis par les délégations du Japon et de la Corée du Sud.

2. ÉCONOMIE ET COMMERCE

Trois délégations ont présenté des projets de résolution sur la refonte des infrastructures essentielles. Celles présentées par les délégations canadienne et australienne étaient très semblables, la délégation philippine faisant référence aux « principes de l'économie verte et bleue » et à la comptabilité du capital naturel. La sénatrice Osler et Terry Sheehan ont réussi à faire inclure dans le projet de résolution conjointe la quasi-totalité des dispositions qui figurent dans le préambule et des dispositions exécutoires contenues dans le projet de résolution de la délégation canadienne. De plus, ils ont réussi à

s'opposer aux références à des projets d'infrastructure propres à un pays ou à une région, soulignant que de telles références rendraient le projet de résolution conjointe moins inclusif.

Le groupe de travail a également étudié un projet de résolution conjointe sur le sujet du développement du capital humain et de la croissance inclusive qui comprenait des dispositions contenues dans les projets de résolution soumis par les délégations du Mexique et de la Fédération de Russie. Dans le but de parvenir à un langage mutuellement acceptable, la sénatrice Osler et Terry Sheehan ont contribué aux discussions sur de nombreuses dispositions relatives au commerce, à l'éducation et au développement durable. De plus, ils ont réussi à exclure la formulation proposée par la délégation de la Fédération de Russie, qui proposait d'« éliminer les obstacles » liés au commerce et à la coopération économique.

Enfin, le groupe de travail a examiné un projet de résolution conjointe sur le thème de l'action climatique, de la conservation de la biodiversité et de la réduction des risques de catastrophe, qui comprenait des dispositions contenues dans les projets de résolution soumis par les délégations du Japon et des Philippines.

3. COOPÉRATION RÉGIONALE DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE

Des délégations de l'Australie, du Canada, des Philippines et de la Fédération de Russie ont présenté des projets de résolution sur la coopération régionale par l'éducation et la culture. Bon nombre des dispositions contenues dans le projet de résolution de la délégation canadienne ont été incluses dans le projet de résolution conjointe. Han Dong a discuté de diverses dispositions portant sur l'accès des femmes à l'éducation, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'éducation et la coopération internationale sur le partage des connaissances et des compétences. Han Dong a notamment réussi à faire inclure un texte qui affirme la contribution que la coopération internationale dans le domaine de l'éducation et de la culture peut apporter au développement de solutions aux défis liés au changement climatique.

Le groupe de travail a aussi examiné un projet de résolution conjointe sur la coopération régionale en matière de soins de santé universels. Il comprenait des dispositions contenues dans les projets de résolution présentés par les délégations du Mexique et des Philippines.

4. RÉUNION DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Des délégations de cinq pays ont présenté des projets de résolution sur la participation et le leadership des femmes : l'Australie, le Canada, le Mexique, les Philippines et la Fédération de Russie. La sénatrice Osler a réussi à faire inclure la plupart des concepts énoncés dans le projet de résolution de la délégation canadienne dans le projet de résolution conjointe. De plus, dans le but de promouvoir l'égalité des genres, la sénatrice Osler a participé à de nombreuses discussions sur les dispositions proposées dans les projets de résolution des autres délégations.

Le groupe de travail a également examiné un projet de résolution conjointe sur le sujet des objectifs de genre et de développement durable, dont le texte reflétait les projets de

résolution soumis par les délégations du Chili, du Japon, du Mexique et des Philippines. La sénatrice Osler a exprimé des préoccupations au sujet de la suppression proposée du libellé d'une disposition exécutoire qui reconnaît l'impact des changements climatiques sur les femmes et les filles, et a réussi à faire en sorte que le libellé soit conservé dans le projet de résolution conjointe.

E. COMITÉ DE RÉDACTION

Le comité de rédaction, composé de membres de plusieurs délégations de pays, a finalisé le texte des dix projets de résolutions conjointes qui lui ont été renvoyés par les trois groupes de travail et la réunion des femmes parlementaires. À divers moments, le sénateur Kutcher, la sénatrice Osler et Yves Perron ont participé aux travaux du comité de rédaction.

Les trois projets de résolutions conjointes renvoyés par le groupe de travail sur les questions politiques et de sécurité ont constitué un point de mire particulier pour le comité de rédaction. Le sénateur Kutcher et Yves Perron ont proposé de multiples amendements au projet de résolution conjointe sur la lutte contre la criminalité transnationale, et bon nombre des amendements proposés ont été intégrés à la résolution conjointe finale.

De plus, le sénateur Kutcher et Yves Perron ont participé aux discussions du comité de rédaction sur le projet de résolution conjointe sur le renforcement de la capacité des parlements à promouvoir la paix et la stabilité régionales. Faisant écho aux propos tenus par le sénateur Massicotte et le sénateur Oh au cours des délibérations du groupe de travail sur les questions politiques et de sécurité, le sénateur Kutcher et Yves Perron ont proposé un certain nombre d'amendements, notamment dans le but d'obtenir un consensus.

En ce qui concerne le projet de résolution conjointe sur le sujet de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, après un long débat, les membres du comité de rédaction ont décidé qu'une résolution similaire adoptée lors de la 30^e Réunion annuelle du FPAP devrait être adoptée de nouveau.

Le groupe de travail sur les questions économiques et commerciales a renvoyé trois projets de résolutions conjointes au comité de rédaction; ils portaient sur les infrastructures essentielles, le développement du capital humain et la croissance inclusive, et l'action climatique, la conservation de la biodiversité et la réduction des risques de catastrophe. En ce qui concerne le projet de résolution conjointe sur les infrastructures essentielles, le sénateur Kutcher et la sénatrice Osler ont répété les observations de la sénatrice Osler et de Terry Sheehan pendant les délibérations du groupe de travail, réitérant que les projets d'infrastructure propres à un pays ou à une région ne devraient pas être mentionnés dans la résolution conjointe finale.

Le groupe de travail sur la coopération régionale dans la région de l'Asie-Pacifique a renvoyé deux projets de résolutions conjointes au comité de rédaction. Ils ont mis l'accent sur l'éducation, la culture et les soins de santé universels.

Enfin, la réunion des femmes parlementaires a renvoyé deux projets de résolutions conjointes au comité de rédaction. Une résolution portait sur la participation et le

leadership des femmes, et l'autre portait sur l'égalité entre les sexes et les objectifs de développement durable.

Au total, le comité de rédaction a renvoyé 10 projets de résolutions conjointes à la dernière séance plénière de la 31^e Réunion annuelle, dont quatre comprenaient de nombreuses dispositions contenues dans les projets de résolution présentés par la délégation canadienne. L'assemblée annuelle s'est terminée par l'adoption officielle des 10 résolutions conjointes finales.

En ce qui concerne la proposition de la délégation philippine de modifier les règles de procédure du FPAP pour que la réunion des jeunes parlementaires soit une réunion régulière du FPAP, le communiqué conjoint indique que les États membres du FPAP ont convenu d'examiner la proposition lors de la 32^e Réunion annuelle.

ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

À leur arrivée aux Philippines, les membres de la délégation canadienne ont assisté à une séance d'information donnée par l'ambassadeur du Canada aux Philippines. Ils ont discuté des relations bilatérales croissantes entre le Canada et les Philippines, ainsi que de sujets comme le commerce, l'éducation, les changements climatiques, l'infrastructure et l'agriculture. L'ambassadeur a également souligné que 2024 marque le 75^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et les Philippines.

Pour aider à préparer la 31^e Réunion annuelle du FPAP, les membres ont rencontré des représentants d'Affaires mondiales Canada afin de mieux comprendre les enjeux importants pour le Canada dans la région de l'Asie-Pacifique et de discuter des objectifs de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. De plus, le sénateur Kutcher a rencontré l'ambassadeur du Canada aux Philippines et l'ambassadeur de la République de Corée au Canada. Aux côtés de la sénatrice Osler, le sénateur Kutcher a rencontré l'ambassadeur des Philippines au Canada afin d'échanger des points de vue au sujet de la 31^e Réunion annuelle du FPAP et de ses priorités.

Au cours de la réunion annuelle, le sénateur Kutcher a également rencontré le sénateur Zubiri et le Président Romualdez. Ils ont discuté d'une variété de sujets, y compris l'importance des relations interpersonnelles et de la paix et de la sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique.

Enfin, les membres de la délégation canadienne ont rencontré des délégués de l'Australie, de la Chine, du Japon, de la Thaïlande et du Vietnam. En général, ces réunions ont permis de discuter du contenu des projets de résolution des délégations et d'échanger des points de vue sur des sujets d'intérêt mutuel. Parmi les sujets abordés lors de ces réunions, mentionnons les échanges universitaires et étudiants, les chaînes d'approvisionnement, le commerce et l'investissement dans la région de l'Asie-Pacifique, les défis mondiaux comme les changements climatiques et l'approvisionnement en énergie, les pénuries de main-d'œuvre, les pénuries de logements et la coopération par la diplomatie parlementaire.

CONCLUSION

Les délégués du parlement hôte et d'autres États membres du FPAP ont tous deux reconnu et apprécié la contribution de la délégation canadienne à la 31e Réunion annuelle du FPAP. Les délégués canadiens ont contribué de façon importante aux délibérations des groupes de travail, notamment en ce qui concerne le texte des projets de résolutions conjointes et ont réussi à faire inclure de nombreuses dispositions contenues dans les projets de résolution de la délégation canadienne dans les projets de résolutions conjointes renvoyés au comité de rédaction. De plus, les délégués canadiens ont aidé à dégager un consensus au sujet des résolutions conjointes finales et ils ont participé aux discussions sur diverses questions au cours des séances plénières. Enfin, au cours de réunions avec des délégués d'autres pays, les délégués canadiens ont échangé leurs points de vue sur des questions d'intérêt commun, amélioré la compréhension mutuelle et renforcé les relations bilatérales.

Le tout respectueusement soumis,

L'honorable Paul J. Massicotte, sénateur
Coprésident
Association législative Canada-Chine

L'honorable Stan Kutcher, sénateur
Coprésident
Groupe interparlementaire Canada-Japon

M. Majid Jowhari, député
Coprésident
Association législative Canada-Chine

M. Terry Sheehan, député
Coprésident
Groupe interparlementaire Canada-Japon

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Groupe interparlementaire Canada-Japon
ACTIVITÉ	La 31 ^e Réunion annuelle du Forum parlementaire Asie-Pacifique (FPAP)
DESTINATION	Manille, Philippines
DATES	Du 23 au 26 novembre 2023
DÉLÉGATION	
	L'hon. Stan Kutcher
	L'hon. Paul J. Massicotte
	L'hon. Victor Oh L'hon.
	Flordeliz (Gigi) Osler
	Han Dong
	Yves Perron
	Terry Sheehan
	Grant McLaughlin, secrétaire de l'association
	Geneviève Gosselin, conseillère
TRANSPORT	81 645,45 \$
HÉBERGEMENT	13 282,04 \$
ACCUEIL	220,90 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	3 784,24 \$
CADEAUX OFFICIELS	296,25 \$
DIVERS	23,66 \$
TOTAL	99 252,54 \$